

C.C.S.



Le **CCS.**® (système de **C**ommande et de gestion **C**entralisée des équipements de **S**ignalisation), a été **développé** par « **MERCURA** » à la **demande des Ministères de l'intérieur (POLICE) et des Armées (GENDARMERIE)** en collaboration avec les principaux constructeurs automobiles français.

Il est basé sur la technologie du multiplexage, un simple câble, type téléphone, permet d'alimenter le boîtier de commande et de véhiculer toutes les informations et ceci dans les 2 sens.

Ce boîtier existe en 4 versions : 2, 3, 4 et 5 sorties commandées.

Avantages du C.C.S..

Pour les installateurs et services techniques,

Le C.C.S. supprime toutes les interventions dans le tableau de bord, (plus de problème de garantie constructeur, suite à un démontage ou à un branchement sauvage sur le faisceau d'origine).

Suppression de la recherche d'un emplacement pour la pose des interrupteurs,

Plus de découpe du tableau de bord.

Suppression des fusibles et des relais.

Plus de passage de faisceau à l'intérieur du véhicule, en conséquence plus d'interférences avec l'électronique d'origine du véhicule.

Possibilité d'alimenter jusqu'à 5 sorties non commandées.

Fonction coupe-batterie. Dans cette position, les radios, radio téléphones, téléphones etc. sont automatiquement coupés en position garage. Plus de batterie vidée en cas d'oubli, grâce à la coupure générale.

Plus d'interrupteur spécifique à réapprovisionner suivant la marque et le modèle du véhicule.



Toute la signalisation sonore et lumineuse pour véhicules.

80 boulevard Boisson - F13004 – MARSEILLE

Internet : www.snc.fr ou www.sncbrun.com

Tél. : + 33 (0) 491 85 58 00

Fax : + 33 (0) 491 49 61 10

Le CCS est adapté à la majorité des équipements de véhicules prioritaires et de service actuellement existant.

Pour les utilisateurs,

le CCS offre une **standardisation des commandes** sur l'ensemble des véhicules du parc.

Une seule commande pour désactiver la signalisation (rampe, feux de pénétration, mais aussi radio et tous les accessoires raccordés au CCS.)

Asservissement de la sirène avec les gyrophares bleus, (conformément à la réglementation en vigueur).

Sortie pour commande Chef d'agrès (POMPIERS)

Le boîtier de commande étant sur rotule, il peut être actionné par le conducteur mais aussi par le chef de bord (passager).

Éclairage par cellule du boîtier CCS dès la présence d'obscurité (tunnel, pont, parking souterrain).

En cas de court-circuit temporaire, mise hors service automatique du circuit en défaut, sans aucune influence sur les autres circuits. La remise en fonction étant assurée par la touche «acquittement défauts» évitant l'immobilisation du véhicule.

Visualisation réelle du fonctionnement de chaque commande. Le voyant correspondant à la touche de commande ne s'éclaire que si la signalisation raccordée sur cette touche fonctionne réellement.

Le CCS peut être installé sur tout type de rampe ou d'accessoires lumineux, (feux longues portés, antibrouillards, projecteurs etc.) quelle que soit la marque et sur tout type de véhicule.



Toute la signalisation sonore et lumineuse pour véhicules.

80 boulevard Boisson - F13004 – MARSEILLE
Internet : www.snc.fr ou www.sncbrun.com

Tél. : + 33 (0) 491 85 58 00
Fax : + 33 (0) 491 49 61 10